

La théorie du signe linguistique

1. Le signe linguistique :

Chez Saussure, le signe linguistique (terme qu'il préfère à celui de mot) comprend deux éléments indissociables (deux faces) : l'image acoustique et le concept, qui ne peuvent exister l'un sans l'autre. Selon Saussure, la notion de signe ne s'applique pas uniquement au système linguistique mais potentiellement à tous les autres systèmes. C'est pourquoi, il remplacera le terme image acoustique par **signifiant** et celui de concept par **signifié**, car ils sont plus généraux. Dans le domaine de la linguistique, *le signifiant correspond à la forme linguistique du mot et le signifié à son sens*. Par exemple, le signifiant de chat est (en français) le mot composé de quatre lettres chat (en anglais, ce signifiant est le mot de trois lettres cat). Le signifié du signe chat comprend le concept associé à ce mot, c'est-à-dire le fait que le chat est un félin, qu'il a des moustaches, qu'il miaule et mange des souris, etc.

Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept (signifié) et une image acoustique (signifiant).

Le signe linguistique, tel que défini par Saussure, est linéaire. C'est-à-dire que les sons que nous produisons lorsque nous parlons, se suivent les uns après les autres, il faut découper cette chaîne de sons de façon à la segmenter en mots, de façon, donc, à en trouver le sens.

De même le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire. Le signe linguistique est arbitraire, immotivé : il est arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a pas de relation naturelle dans la réalité.

2. Compétence/Performance linguistique

La distinction entre la « **compétence** » et la « **performance** » a été introduite par le linguiste américain Noam Chomsky dans *Aspects de la théorie syntaxique* 1(1965), et joue un rôle fondateur dans la construction de sa théorie. *La compétence* désigne la connaissance du système d'une langue que possède tout sujet parlant cette langue, et qui concerne spécifiquement la capacité de produire et de reconnaître l'infinité des phrases grammaticalement bien formées, d'interpréter l'infinité des phrases sémantiquement bien formées (c'est-à-dire qui ont un sens), d'identifier les phrases ambiguës (c'est-à-dire qui ont plusieurs sens), de reconnaître les phrases grammaticalement apparentées ainsi que les paraphrases (c'est-à-dire les phrases ayant le même sens). Cet ensemble de connaissances, réputé partagé par tous les sujets parlant la langue, constitue l'objet de la « **grammaire générative** ». Celle-ci comporte une composante syntaxique ayant pour tâche d'engendrer l'infinité des phrases correctes à l'aide d'un système de règles.

La compétence ainsi définie se distingue de la *performance*, qui renvoie aux productions et aux interprétations effectives de phrases par des sujets particuliers, dans des contextes spécifiques. Lorsqu'un sujet construit ou décode une phrase, sa performance « déborde » très largement sa seule compétence linguistique, dans la mesure où elle met également en jeu toutes sortes de connaissances de nature extralinguistique (prise en compte du contexte discursif, représentation de la situation et de l'interlocuteur, connaissances du monde, etc.). Par ailleurs, les phrases effectivement produites et comprises par des sujets en situation ne sont pas nécessairement des phrases syntaxiquement ni sémantiquement correctes.